

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 11 FEVRIER 2019

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **15 FEV. 2019**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 5 février 2019
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2019-06

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

PARCOURS SANTE
DECOUVERTE –
CONVENTION DE
PARTENARIAT
SUBVENTION AVEC LE
GROUPE APICIL

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à Mme ROUCHON à partir du N° 2019-06), Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à M. TAKI à partir du N° 2019-11), Mme ROUCHON, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à M. JOINT), Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. PETIT jusqu'à élection secrétaire de séance incluse), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme CRESPIY jusqu'au N° 2019-05 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. DIALLO), Mme NICAISE (par proc. à Mme WEBANCK jusqu'au N° 2019-05 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme GOYER), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC (par proc. à M. HOUDAYER), M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL jusqu'au N° 2019-07 inclus), M. CHAISNÉ (par proc. à Mme MAINAND), Mme ROQUES (par proc. à Mme CARRET), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : H. CHAVANE

Afin de faciliter le sport pour tous et de développer le sport santé, la Ville de Caluire et Cuire a souhaité mettre à disposition des Caluirards une application numérique parcours santé découverte.

Pour cela, elle a fait appel à une société innovante " Mile positioning " qui propose des applications numériques qui mêlent à la fois bien-être physique et découverte touristique.

L'application «courir@caluire» permettra aux utilisateurs de découvrir les sites remarquables de la Ville tout en faisant du sport.

Les coûts de création et de mise en œuvre de cette application s'élèvent à 32 400 € TTC sur 3 ans.

La Ville a sollicité le groupe APICIL afin d'instituer un partenariat financier autour de cet investissement. Le groupe a fait part de son intérêt pour le projet à hauteur de 5 000 €.

En contrepartie, la Municipalité s'engagera à assurer la présence du logo du groupe sur toute la communication liée au parcours santé découverte.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
à la majorité, par 42 voix pour et 1 contre,

- APPROUVE

les termes de la convention de partenariat jointe,

- AUTORISE

Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le groupe APICIL,

- DIT

que la recette correspondante sera imputée au compte nature 1318 fonction 414.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **15 FEV. 2019**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE
Philippe COCHET

